



Constructyts

Votre partenaire compétences

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION EXPÉRIMENTAL



LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION EXPÉRIMENTAL

#1

Objectifs

Pour contribuer aux efforts de recrutement des entreprises du Bâtiment, du Négoce des matériaux de construction et des Travaux Publics, Constructys vous accompagne dans la mise en place du contrat de professionnalisation expérimental.

Ce type de contrat de professionnalisation permet :

- aux entreprises de la Construction de former avec souplesse un salarié au plus près des besoins réels,
- de sécuriser le parcours de publics éloignés de l'emploi en leur proposant une formation sur mesure adaptée aux métiers du secteur.

Cette expérimentation est entrée en vigueur le 28 décembre 2018 et se terminera le 31 décembre 2024.

Spécificités de la formation :

Les parcours possibles

Pour acquérir les compétences définies entre l'employeur et le futur salarié, Constructys facilite la mise en place du contrat de professionnalisation expérimental qui vise l'un des 2 objectifs suivants :

- Parcours visant l'acquisition d'un ou de plusieurs blocs de compétences
 - L'acquisition uniquement d'un ou plusieurs blocs de compétences constitutifs d'une certification professionnelle inscrite au RNCP, dispensé(s) par un organisme de formation.
 - L'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences constitutifs d'une certification professionnelle inscrite au RNCP et d'autres compétences obtenues à l'issue d'une formation complémentaire, le tout dans le cadre d'un parcours de formation validé par le Conseiller de l'Opcw.
- Parcours sur mesure
 - Un parcours de formation sur mesure adapté aux besoins de l'entreprise et au profil du salarié.

Le recours par l'employeur à la formation interne est possible à condition de ne pas constituer la totalité du parcours et d'être encadré par un prestataire architecte.



#3

Les bonnes raisons de former avec le contrat de professionnalisation expérimental

- Disposer d'une formation sur mesure plus adaptée aux besoins des salariés et qui répond à vos besoins de recrutement,
- Permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi ou au public maîtrisant mal le français, de remettre le pied dans la formation,
- Former même quand il y a pénurie de l'offre de formation ou que le calendrier de formation ne correspond pas au besoin,
- Former au plus près des compétences attendues dans votre entreprise,
- Transmettre les savoir-faire et les pratiques professionnelles relevant de vos métiers,
- Renforcer la motivation de vos futurs salariés par une formation sur mesure pour une insertion professionnelle et sociale dans le secteur de la Construction.

Pour connaître toutes les modalités de réalisation du contrat de professionnalisation expérimental, contactez dès maintenant votre Conseiller Constructys.

Financé par



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU





Constructys vous accompagne pour :

- Définir vos besoins
- Identifier et construire le parcours de formation
- Faciliter la gestion et le financement de votre projet de formation

Le contrat de professionnalisation expérimental peut être financé par Constructys, contactez dès à présent votre Conseiller !



www.constructys.fr